

## FICHE D'APPEL CONTRE UNE DECISION DU JURY

Réf : Règles du jeu art 4.3.2.a

Rappel : Tout appel doit « Etre rédigé par écrit en utilisant le formulaire disponible sur le site web de la FFME (ou sur une feuille comportant les mêmes informations), signé par : le ou les coachs concernés, ou lorsqu'aucune de ces personnes n'est enregistrée sur la compétition, le concurrent lui-même. »

Le ou les coaches doivent impérativement être officiellement inscrits sur le formulaire d'inscription à la compétition.

### • Nature de la compétition:

Dénomination :

Lieu:

Date:

Tour :

Voie ou bloc concerné:

Le cas échéant, heure de publication des résultats officiels :

### • Compétiteur concerné:

Nom:

Prénom:

N° licence:

Club:

Catégorie:

### • Appel posé par:

Nom:

Prénom:

Titre:

N° de licence :

Heure de l'appel :

### • Objet de l'appel: (avec référence à l'article du règlement : **OBLIGATOIRE**)

Signature:

### • Traitement de l'appel : (dont sections du règlement retenues)

Président de jury : NOM:

Prénom:

Signature :

Juge :

NOM:

Prénom:

Signature :

### • Décision du Jury d'appel:

Appel valide

Appel invalide

Appel accepté

Appel refusé

Appel indéterminé

Heure de décision:

Signature du Pdt du Jury: